Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 4 juillet 2022 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry (à l'exception de la résolution 2022-213), Dany Langlois, Antoni Dumont (à l'exception de la résolution 2022-213), Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2022-210 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuyé par le conseiller Antoni Dumont À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. D'ouvrir la séance du 4 juillet 2022. Il est 19 h 08.

2 personnes présentes dans la salle.

2022-211 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Guillaume Landry Appuyé par le conseiller Dany Langlois À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUIN 2022

- 1 FB.20 Remerciements pour la mise à niveau des terrains de tennis et pickelball Gaetan Labrecque
- 2 FD.10 Signature entente intermunicipale fourniture eau potable Avenue de la Tuilerie

 Canton de Westbury
- 3 FD.10 Ponceau du chemin Lipsey Est Canton de Westbury
- 4 FB.40 Dévoilement des résultats Paces-Estrie

2022-211 CORRESPONDANCES DE JUIN 2022

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuyé par la conseillère Nicole Bernier À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE les correspondances du mois de juin 2022 soient reçues. ADOPTÉ

2022-212 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2022 ainsi que la séance extraordinaire du 27 juin 2022 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

Les conseillers Guillaume Landry et Antoni Dumont quittent l'assemblée, il est 19 h 12.

2022-213 EXEMPTION TAXES MAISON DES JEUNES ACTIMAJE

CONSIDÉRANT la demande de révision périodique de l'organisme La Maison des jeunes Actimaje à l'effet d'obtenir de maintenir l'exemption de la taxe foncière pour l'immeuble du 268, rue Saint-Jean Ouest.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que l'édifice propriété de la maison des jeunes ACTIMAJE, de East Angus, sis et situé au 268 de la rue St-Jean Ouest à East Angus soit exempté de la taxe foncière à l'exclusion expresse de toutes autres taxes, que ce soit d'eau, d'ordure, d'assainissement ou autres et ce, en considération de la mise en disponibilité des locaux en cas de mesures d'urgence

La Ville ne désire pas se prévaloir d'une audience avec la Commission municipale du Québec. ADOPTÉ

Les conseillers Guillaume Landry et Antoni Dumont rejoignent l'assemblée, il est 19 h 13.

2022-214 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de juin au montant de 799 143.13 \$ (628 519.66 \$ par chèque et 170 623.47 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de juin au montant de 128 897.06 \$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2022-215 FIN DE CONTRAT ASSURANCE COLLECTIVE - LA CAPITALE

CONSIDÉRANT que le renouvellement du contrat d'assurance collective a subi une hausse de 21 % par rapport à juin 2021 ;

CONSIDÉRANT le rapport d'étude présenté par les assurances Jocelyn Guimond:

CONSIDÉRANT que selon l'article 8.2 du contrat d'assurance collective entre la Ville de East Angus et la Capitale, la Ville peut résilier le contrat en donnant un avis de 30 jours.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville informe la compagnie La Capitale qu'elle désire résilier le contrat en date du 1^{er} septembre 2022. **ADOPTÉ**

2022-216 ADHÉSION ASSURANCE COLLECTIVE - DESJARDINS

CONSIDÉRANT le rapport d'étude présenté par les assurances Jocelyn Guimond:

CONSIDÉRANT la recommandation d'assurances Jocelyn Guimond ;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adhère à assurance collective Desjardins à compter du 1er septembre 2022.

ADOPTÉ

2022-217 ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION DE TERRAIN

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'évaluation d'une parcelle de terrain sur la rue Lafontaine (Partie du lot 5 960 139) à l'entreprise EVAL Sherbrooke pour un montant de 4 550 \$, selon l'offre de services datée du 17 juin 2022. ADOPTÉ

2022-218 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 476 453 (234, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Ghislaine De La Conception qui est à l'effet d'autoriser un empiètement d'une aire de stationnement dans une cour avant pour une habitation jumelée, de 2 mètres en façade au lieu de 1,2 mètre.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil de refuser la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Ghislaine De La Conception soit refusée telle que présentée.

ADOPTÉ

2022-219 DÉROGATION MINEURE – LOT 4 181 198 (119, RUE SAINT-JACQUES)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de André Aubin qui est à l'effet :

- d'autoriser une distance de 0,7 mètre au lieu de 1 mètre par rapport à la limite latérale pour l'implantation d'un abri d'auto ;

- d'autoriser une distance de 0,7 mètre au lieu de 1 mètre par rapport à la limite latérale ouest pour l'implantation d'une aire de stationnement

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par André Aubin soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2022-220 DÉROGATION MINEURE – LOT 4 181 349 (123-125, RUE ANGUS NORD)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Bernard Trépanier qui est à l'effet d'autoriser une superficie maximale pour un garage déjà construit de 59,7 mètres carrés au lieu d'une superficie maximale de 56 mètres carrés.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Bernard Trépanier soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2022-221 INSTALLATION DOS D'ÂNE – RUE SAINT-JEAN OUEST

CONSIDÉRANT la pétition reçue des citoyens de la rue Saint-Jean Ouest concernant la vitesse excessive sur cette rue;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuvé par la conseillère Nicole Bernier

QUE la Ville autorise l'installation de deux dos d'ânes temporaires entre le 262 et 268 Saint-Jean Ouest et un autre entre le 280 et 288 Saint-Jean Ouest. **ADOPTÉ**

2022-222 REMPLACEMENT DU PONCEAU CHEMIN LIPSEY EST

CONSIDÉRANT QUE la Ville accepte l'estimation préparée par EXP N/Réf. : 999-220114932-PP (WETM) pour les travaux de changement du ponceau du chemin Lipsey Est qui est problématique depuis plusieurs années :

CONSIDÉRANT QUE le chemin Lipsey est un chemin mitoyen ;

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité du canton de Westbury d'effectuer les travaux rapidement;

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville autorise les travaux du chemin Lipsey Est qui consiste à changer le ponceau existant et refaire le rechargement dans le secteur selon l'estimation de 100 233,67 \$, présenté par Frédéric Blais de la firme EXP.

Il est entendu que les coûts seront répartis également entre la Ville de East Angus et la municipalité du canton de Westbury. ADOPTÉ

2022-223 INTÉRÊTS – SHARKS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS INC.

CONSIDÉRANT la demande des Sharks du Haut-Saint-François à l'effet d'annuler les intérêts courus sur la facturation des heures de glace;

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes de radiation d'intérêts ont été demandées dans le passé par le club de hockey mineur;

CONSIDÉRANT que la Ville transmet les factures tard dans la saison afin que le club de hockey puisse avoir les fonds pour payer les factures de location de glace;

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuvé par le conseiller Guillaume Landry

La mairesse demande le vote

Pour: Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont,

Denis Gilbert

Contre: Nicole Bernier

QUE la Ville annule 50 % du montant des intérêts et pénalités courus en date du 04-07-2022, soit un montant de 280.55 \$.

QUE la Ville mentionne au club de hockey Sharks du Haut-Saint-François inc., qu'à l'avenir, qu'aucune radiation d'intérêt ne sera acceptée. Il incombe au club de hockey mineur d'effectuer une gestion plus stricte des opérations. **ADOPTÉ**

2022-224 CHEMINS MITOYENS - EAST ANGUS ET CANTON DE WESTBURY

CONSIDÉRANT l'étude la firme EXP concernant les chemins mitoyens de la Ville de East Angus et la municipalité du canton de Westbury;

CONSIDÉRANT que des travaux devront être réalisés sur le chemin Lipsey Est, le chemin Lipsey Ouest et le chemin Martineau;

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus informe la municipalité du canton de Westbury qu'elle désire procéder à la réalisation de l'ensemble des projets contenus dans le rapport initial de la firme EXP, sous réserve d'un engagement de la municipalité du canton de Westbury à réaliser en 2023 les travaux de chemin Martineau incluant la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout incluant un trottoir.

ADOPTÉ

2022-225 ADJUDICATION DE CONTRAT – AMÉNAGEMENT DE DEUX PUITS D'OBSERVATION ET OBTURATION DE PUITS EXISTANTS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuvé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'aménagement de deux puits d'observation et obturation de puits existants à la firme Avizo, experts-conseils, pour un montant de 19 895 \$ excluant les taxes, selon le document daté du 12 juin 2022.

2022-226 ADJUDICATION DE CONTRAT – MISE À NIVEAU DE L'ARÉNA ROBERT-FOURNIER

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur SEAO;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une offre;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuvé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de mise à niveau de l'aréna Robert-Fournier au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie COMCO entrepreneurs en bâtiments, pour un montant de 1 592 403.75 \$, incluant les taxes.

2022-227 ADJUDICATION DE CONTRAT - VÊTEMENTS CAMP DE JOUR

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat de vêtements pour le camp de jour à l'entreprise Géro, pour un montant de 6 482,50 \$ excluant les taxes, selon le document daté du 22 juin 2022. ADOPTÉ

2022-228 ADJUDICATION DE CONTRAT – TRANSPORT CAMP DE JOUR – SAINT-HUBERT

Proposé par le conseiller Guillaume Landry Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de transport des enfants du camp de jour pour Funtropolis à Saint-Hubert le 6 juillet 2022 à Transport de personnes HSF pour un montant de 6 750 \$, excluant les taxes selon le document daté du 29 juin 2022.

ADOPTÉ

2022-229 ADJUDICATION DE CONTRAT – BANDE DE PATINOIRE EXTÉRIEURE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations auprès de 4 soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu quatre offres;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture et installation de bande de patinoire extérieure à Les installations sportives AGORA inc., pour un montant de 46 250 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 28 juin 2022. ADOPTÉ

2022-230 ADJUDICATION DE CONTRAT – CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE EN BÉTON

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations auprès de 4 soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une offre;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de construction d'une patinoire en béton de 55 pieds par 130 pieds à Excavation Lyndon Betts, pour un montant de 92 400 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 28 juin 2022. ADOPTÉ

2022-231 25° ANNIVERSAIRE – BMR GILLES DOYON

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Antoni Dumont À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE la Ville offre une commandite de 1 400 \$ pour les célébrations du 25° anniversaire de BMR Gilles Doyon.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

2022-232 TOURNOI DE GOLF – VIRAGE SANTÉ MENTALE

Proposé par le conseiller Michel Champigny Appuyé par le conseiller Dany Langlois À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE la Ville achète 1 quatuor de golf au coût de 400 \$, pour le tournoi de golf de Virage Santé Mentale, le 10 septembre 2022.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

ADOPTÉ

2022-233 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

même une zone I » soit adopté.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseiller Dany Langlois soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 7 novembre 2022.

ADOPTÉ

2022-234 ADOPTION - RÈGLEMENT 824 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 POUR AGRANDIR UNE ZONE ResH À MÊME UNE ZONE I

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuyé par la conseillère Nicole Bernier À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE le règlement numéro 824 intitulé « « Règlement 824 – modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une zone ResH à

2022-235 ADOPTION – RÈGLEMENT 825 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR

L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-7 À MÊME LA ZONE I-4

Proposé par le conseiller Antoni Dumont Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 825 intitulé « « Règlement 825 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-7 à même la zone I-4 » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-236 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 827 – AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuvé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet de règlement numéro 827 intitulé « Règlement 827 – Amendements au règlement du plan d'urbanisme numéro 744 » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-237 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 828 – AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745

Proposé par le conseiller Denis Gilbert Appuyé par le conseiller Antoni Dumont À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet de règlement numéro 828 intitulé « Règlement 828 – Amendements au règlement de zonage numéro 745 » soit adopté. ADOPTÉ

2022-238 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 829 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A) NUMÉRO 643

Proposé par le conseiller Michel Champigny Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet de règlement numéro 829 intitulé « Règlement 829 – modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 643 » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-239 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT 827, 828 ET 829

Proposé par le conseiller Guillaume Landry Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté

Que l'assemblée publique de consultation des projets de règlement 827, 828 et 829 soit fixée au 13 juillet 2022 à 13 h 30, à l'Hôtel de Ville de East Angus.

ADOPTÉ

2022-240 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 831 – DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 831 intitulé « Règlement 831 – décrétant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

2022-241 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 831 - DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 831 intitulé « Règlement 831– décrétant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques » soit déposé.

ADOPTÉ

2022-242

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 832 - DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 270 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT DU FONDS GÉNÉRAL DE 270 000 \$ AUX FINS DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 832 intitulé « Règlement 832 – décrétant une dépense de 270 000 \$ et autorisant un emprunt au fonds général de 270 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

2022-243

DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT - DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 270 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT DU FONDS GÉNÉRAL DE 270 000 \$ AUX FINS DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 832 intitulé « Règlement 832 – décrétant une dépense de 270 000 \$ et autorisant un emprunt au fonds général de 270 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques » soit déposé.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

2022-244 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois Appuyé par le conseiller Guillaume Landry À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté. QUE la séance soit levée. Il est 19 h 34. ADOPTÉ

Lyne Boulanger, Mairesse Ville de East Angus

Bruno Poulin, greffier-trésorier Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédits disponibles

| Numéro | Nom |
|----------|--|
| 2022-214 | Approbation des comptes |
| 2022-216 | Adhésion assurance collective – Desjardins |
| 2022-217 | Adjudication de contrat – Évaluation de terrain |
| 2022-222 | Remplacement de ponceau chemin Lipsey Est |
| 2022-225 | Adjudication de contrat - Aménagement de deux puits |
| | d'observation et obturation de puits existants |
| 2022-226 | Adjudication de contrat - Mise à niveau de l'aréna Robert-Fournier |
| 2022-227 | Adjudication de contrat – Vêtements camp de jour |
| 2022-228 | Adjudication de contrat – Transport camp de jour – Saint-Hubert |
| 2022-229 | Adjudication de contrat – Bande de patinoire extérieure |
| 2022-230 | Adjudication de contrat – Construction d'une patinoire en béton |
| 2022-331 | 25 ^e anniversaire – BMR Gilles Doyon |
| 2022-232 | Tournoi de golf – Virage Santé Mentale |